Notre offre de formation évolue ! Les programmes pour l'année 2027-2028 sont en cours de mise à jour et peuvent encore évoluer. Les programmes de l'année universitaire 2026-2027 restent consultables en cas de besoin.

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ, INGÉNIERIE

Diplôme inter-universitaire Psychiatrie légale

Université Grenoble Alpes

Durée
1 an

Composante
UFR Médecine

Langue(s) d'enseignement
Français

Présentation

Pas d'ouverture pour la session 2026-2027.

CANDIDATER ICI

Objectifs :

- Apporter les aspects spécifiques de la pratique médicolégale de la psychiatrie pour les internes de spécialité et les psychiatres : responsabilité médicale, prise en charge des sujets sous main de justice et des victimes,

- Apporter une connaissance sur les aspects juridiques en lien avec cette pratique : droit des personnes et des patients, bases de procédures pénale, interface santé-justice

- Sensibiliser les professionnels concernés aux aspects médicolégaux de la psychiatrie

Ce diplôme constitue l'une des formations préalables à la demande d'inscription sur la liste des experts psychiatres et psychologues.

Il concerne également les praticiens dont les domaines d'activité sont en lien avec la justice (praticiens de la santé, travailleurs sociaux, juristes et praticiens du monde)

Durée : 1 an - 100 h

5 modules de 2.5 jours

- Enseignement théorique : 70 h

- Enseignement pratique : 30 h

Dates : A confirmer

Module 1 : Lyon

Module 2 : Grenoble

Module 3 : Lyon

Module 4 : Saint- Etienne

Module 5 : Clermont- Ferrand

Examen :

Tarifs formation 2025/2026

Formation Initiale : 810 € (+ droits inter U)

Formation continue : 1110 €

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 30 juin 2026

Notre offre de formation évolue ! Les programmes pour l'année 2027-2028 sont en cours de mise à jour et peuvent encore évoluer. Les programmes de l'année universitaire 2026-2027 restent consultables en cas de besoin.

Organisation

Contrôle des connaissances

- Présence aux cours obligatoire
- Soutenance d'un mémoire : présentation d'une question clinique complexe
- Validation d'un stage de 10 h

Aménagements particuliers

L'UGA s'attache à offrir aux personnes en situation de handicap des conditions d'accueil et d'accompagnement adaptées à leurs besoins et à leurs projets.
Se faire reconnaître travailleur handicapé et **Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE)**, par la **Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)**, peut vous permettre de bénéficier de tous les accompagnements techniques et humains possibles et de prétendre à des droits particuliers.

contact: accueil-sah @ univ-grenoble-alpes.fr

Admission

Public cible

Médecins, étudiants inscrits en 3ème cycle d'études médicales, étrangers titulaires d'un Doctorat d'État en Médecine

- Psychologues (titulaires au minimum d'un master 2)

- Infirmiers diplômés (IDE) dont l'activité est en lien avec l'enseignement

- Travailleurs sociaux dont l'activité est en lien avec l'enseignement

- Avocats, Magistrats

- Étudiants de 3ème cycle des études de droit ou psychologie

- Les autres professionnels de la santé, de la justice, du travail social, de la police, qui ne satisfont pas aux conditions énumérées ci-dessus, après un entretien préalable avec les responsables de l'enseignement. Ces auditeurs ne seront pas soumis à l'examen final et recevront une attestation -Une inscription à un ou plusieurs modules indépendamment du DIU est possible.

Capacité d'accueil

Minimum : 10 Maximum : 40

Pré-requis obligatoires

Pas de pré-requis spécifiques

Et après

Les + de la formation

Cette formation est dispensée par des enseignants chercheurs (maitres de conférences, professeurs d'université), des professeurs agrégés, des professeurs associés et des professionnels du domaine.

Infos pratiques

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 30 juin 2026

Notre offre de formation évolue ! Les programmes pour l'année 2027-2028 sont en cours de mise à jour et peuvent encore évoluer. Les programmes de l'année universitaire 2026-2027 restent consultables en cas de besoin.

Contacts

Responsable pédagogique

Pr. Virginie SCOLAN
04 76 76 48 80
MedecineLegale@chu-grenoble.fr

Contact administratif

Sandra Michel
04 38 38 83 42
sandra.michel@univ-grenoble-alpes.fr

Co-responsable pédagogique

Pr. Mircea POLOSAN
mircea.polosan@univ-grenoble-alpes.fr

Établissement(s) partenaire(s)

Clermont-Ferrand

Lyon

Saint-Etienne

En savoir plus

Candidature

https://ecandidat.univ-grenoble-alpes.fr/

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 30 juin 2026

Notre offre de formation évolue ! Les programmes pour l'année 2027-2028 sont en cours de mise à jour et peuvent encore évoluer. Les programmes de l'année universitaire 2026-2027 restent consultables en cas de besoin.

Programme

Spécificités du programme

Programme:

Module 1 - Université Lyon 1

"Introduction : Histoire de la psychiatrie légale - bases juridiques et interface psychiatrie-justice"

Module 2 - Université Grenoble Alpes

"Droits des personnes et droits des patients : soins libres et soins contraints"

Module 3 - Université Lyon 1

"Responsabilité et expertises"

Module 4 - Université Jean Monnet Saint-Etienne

"Violences personnelles et interpersonnelles"

Module 5 - Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand

"Victimologie"

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 30 juin 2026